

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS
REUNION INFORMELLE DU BUREAU EXECUTIF
15 février 2016, Appel conférence Skype

RESUME DES DISCUSSIONS ET MESURES PRISES

PRÉSENTS:

M. Dan-Viggo BERGTUN	Président
Sénateur Amiral (Ret.) Tansri Mohd ANWAR	Président Adjoint
Mme Inge NEDERGAARD	Trésorier Général
Lieutenant-Colonel (Ret.) Joseph FALZON	Secrétaire Général

Mme Faye PURCELL	Assistante Exécutive
-------------------------	-----------------------------

IMPOSSIBLE D'ÉTABLIR UNE CONNEXION:

Gen. Stanislaw WOZNIAK	Vice-président
Colonel Alfred FULLER	Vice-président
Lieutenant-Général Frank KAO	Vice-président
M. Hans SONG	Observateur

ABSENTS:

Maj. Geirhild SNIDAL-ENGEN	Vice-président
M. Jos WEERTS	Président Division Santé et Bien- Etre (Observateur)

1. Ouverture de la réunion

- Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la réunion à 10h40 (CET).
- Il note que ce sera une réunion informelle.
- Les décisions ne peuvent être prises en raison du fait que le quorum de cinq membres du Bureau Exécutif présents n'a pas été atteint.

2. ABSENTS

- Comme indiqué ci-dessus.

3. Adoption du Rapport de la 153^{ème} Réunion du Bureau Exécutif

- Il n'a pas été possible d'adopter le Rapport de la 153^{ème} Réunion du Bureau Exécutif car le quorum pour la prise de décision n'a pas été atteint.
- L'adoption sera demandée par un vote "Hors réunion" selon les dispositions prises par le Secrétaire Général.

(Mesure prise : dispositions pour un vote "hors réunion" prises par le SG)

4. Nouveaux développements intervenus depuis la 153^{ème} Réunion du Bureau Exécutif, qui s'est tenu les 19 et 20 novembre 2015

4.1. Voix Mondiale des Anciens Combattants (VMAC).

- Le Secrétaire Général fait observer qu'une lettre a été envoyée à M. Godfrey Giles l'informant de la décision du Bureau Exécutif de se désengager du projet VMAC.
- Le Président et le Secrétaire Général continuent de travailler sur la façon de récupérer l'avance qui a été faite à M. Godfrey Giles.

4.2. Plateforme des Communications des Anciens Combattants (PCAC).

- Le Secrétaire Général a couvert l'avancement du projet PCAC au point 5.

4.3. Plan Stratégique.

- Le plan stratégique a été distribué aux Associations Membres et a également été présenté dans la dernière édition de la Lettre d'Information.
- Le Secrétaire Général souligne que toutes les activités doivent être liées au Plan stratégique.
- Il n'y a pas de raison pour poursuivre des activités qui ne font pas partie du Plan.

4.4. Questions diverses. Aucune n'a été déposée pour discussion.

5. A - Rapport du Président

- Le Président déclare qu'il y a eu une réunion en janvier au Secrétariat de la FMAC au cours de laquelle le Président, le Secrétaire Général et l'Assistante Exécutive ont discuté du plan de travail et de l'assignement des tâches pour assurer un maximum d'efficacité.
- Ils ont également rencontré M. Per Lennartson de la Fédération Suédoise des Anciens Combattants au sujet du développement du projet PCAC.

B - Rapport du Secrétaire Général.

- Le Secrétaire Général souligne l'amélioration des communications avec les gouvernements, d'autres organisations et avec les associations membres.
- Il met l'accent sur le fait que la communication est un processus à deux voies et encourage les membres du Bureau à toujours accuser réception de la correspondance et que les contributions de tous sont hautement appréciées.

C – Rapport du Projet de Plateforme des Communications des Anciens Combattants (PCAC)

- Le Secrétaire Général note qu'une conférence téléphonique a eu lieu le lundi 14 mars 2016 avec V-Fonds au cours de laquelle le Président, le Secrétaire Général et l'Assistante Exécutive étaient tous présents.
- M. Wiard Molenaar de V-Fonds a expressément et à plusieurs reprises déclaré que la FMAC pouvait procéder au lancement du projet PCAC en utilisant le solde restant de la subvention initiale allouée au projet VMAC.
- Le Secrétaire Général donne ensuite un rapport sur les progrès suivants :
 - La formation-travail en interne avec le Secrétariat a commencé afin qu'ils puissent améliorer le site web.
 - Informations recueillies à partir du questionnaire envoyé aux organisations membres, qui ont été organisées dans un tableau par région pour faciliter l'accès à l'information. Il y a eu environ 40 réponses à ce jour.
 - Le plan pour rendre la Lettre d'Information plus inclusive montre des résultats. La réponse des Associations Membres à ce jour a été très encourageante.
 - Dans les prochaines semaines, il est prévu d'identifier une personne ou une entreprise adaptée qui puisse fournir un appui technique au projet PCAC.
 - V-Fonds s'attend à recevoir un rapport sur les progrès réalisés dans le projet d'ici la fin avril. S'ils sont satisfaits des progrès démontrés, ils libéreront la prochaine tranche de financement.

5.1. Rapport sur la Gouvernance

- Il n'a pas été possible d'adopter le rapport intitulé « Gouvernance, rôles attribués au sein des Commissions Permanentes et Divisions de la FMAC » car le quorum pour la prise de décision n'a pas été atteint.
- Il est cependant **CONVENU** que le rapport doit être distribué aux membres du Bureau Exécutif par courriel pour qu'un vote soit fait 'Hors Réunion'.

(Mesure prise : dispositions pour un vote 'hors réunion' prises par le SG)

- Le Président souligne le rapport annexé au rapport du Secrétaire Général concernant la récente réunion du Lt. Col. Falzon avec des membres du Parlement Britannique, en précisant que la présence du Lt. Col. Falzon au sein du Bureau aidait la FMAC à faire des avancées au Royaume-Uni où les relations étaient auparavant difficiles.

6. Questions financières

- 6.1. Analyse de la situation financière au 29 février 2016.** L'Assistante Exécutive présente brièvement les chiffres figurant dans le document distribué préalablement à la réunion;

6.2. Cotisations membres reçues au 29 février 2016. Le Trésorier Général demande que des copies de tous les rappels de cotisations soient envoyées aux Présidents des Commissions Permanentes Régionales afin de les sensibiliser à la situation dans leur région et leur permettre d'intervenir pour encourager les paiements de leurs membres ou de savoir pourquoi les membres ne payent pas.

(Mesure prise : l'AE a noté cette demande)

6.3. Barème des cotisations membres

- Le Secrétaire général présente son document pour un barème révisé des cotisations, indiquant que la question du non-paiement des cotisations annuelles par les associations membres est un problème récurrent depuis de nombreuses années et qu'il est urgent de faire quelque chose.
- Il ajoute que l'option « ne rien faire » comporte de grands risques et des conséquences à court terme. L'objectif est de parvenir à un consensus général, en principe, sur le schéma proposé avant la fin de l'année.
- Il indique que les prochaines étapes seront de:
 - envoyer des rappels pour les cotisations arriérées le plus rapidement possible plutôt que d'attendre avril. Cela sera fait conjointement par le Trésorier Général et le Secrétaire Général.

(Mesure prise : Accord sur la lettre entre le SG et le TG. AE devra la faire circuler le plus rapidement possible).

- Consulter un certain nombre d'associations membres sélectionnées dans les régions afin de leur demander leur avis sur la proposition.

(Mesure prise: SG et AE ont sélectionné des Organisations Membres pour consultation. Lettres à suivre.)

- Créer un document question réponse (Q & A) qui sera rédigé pour expliquer et clarifier les questions clés "Par qui, Combien, pourquoi maintenant, si, quand" qui se poseront invariablement.
- Chercher des conseils juridiques - les Statuts de la FMAC stipulent actuellement que c'est à l'Assemblée Générale de définir l'échelle des cotisations des membres. Il est préférable d'agir sur cette question avant la prochaine Assemblée Générale. Une manière alternative mais légale de procéder est nécessaire pour mettre en place un nouveau barème des cotisations en 2017.

(Mesure prise: le SG a écrit à un avocat de droit constitutionnel pour avis).

- Dans la discussion qui suit:

- Le Président Adjoint **CONVIENT** que le barème des cotisations doit être révisé, mais souligne que les Statuts sont suprêmes et que les conseils juridiques pour examiner les options alternatives sont essentiels.
- Le PA propose que les Associations Membres soient autorisées à choisir la catégorie à laquelle elles souhaitent appartenir.
- Le Président **ACCEPTE** également les propositions du Président Adjoint mais ajoute que, malgré le fait que les Statuts soient suprêmes; les cotisations sont un problème récurrent depuis 20/30 ans et il est donc nécessaire de traiter cela de toute urgence.
- Il suggère que des conseils juridiques soient trouvés pour savoir si une Assemblée Générale extraordinaire pourrait être menée par correspondance.
- Le Secrétaire Général ajoute que dans le document de synthèse "Q & A", les Associations Membres qui pourront contribuer plus seront invitées à le faire. Il confirme également que les nouveaux barèmes ont été calculés en tenant compte des documents historiques montrant la manière dont les pays payent, qu'ils soient en mesure de le faire ou non, etc.
- Le SG déclare également que la plupart des pays ne devraient pas être surpris par le montant qu'ils leur sera demandé de payer. Il reconnaît qu'à chaque fois qu'un changement est introduit, il y a toujours des «gagnants» ainsi que des «perdants».
- Le Colonel Alfred Fuller note (par e-mail avant la réunion) que la proposition concerne les futures cotisations annuelles à imputer aux «pays» et non aux «Associations Membres individuelles». Il ajoute que nous devons faire tout notre possible pour faciliter les paiements de façon équitable en tenant compte de la santé financière et de la richesse de chaque pays.

6.4. Proposition “Compagnon de la FMAC” de Sensori AB (anciennement Akloma AB)

- Le Secrétaire Général note brièvement l'histoire de l'accord « Compagnon de la FMAC » avec Akloma AB (maintenant appelé Sensori AB), qui s'est terminé en 2014.
- Il ajoute que Sensori AB a récemment envoyé un projet de Lettre d'Intention à la FMAC, dans l'espoir de mettre en place un nouvel accord.
- Le Secrétaire Général informe les membres du Bureau que suite à un exercice de diligence, le Président a ordonné que Sensori AB soit informé que la FMAC n'ira pas plus loin avec leur lettre d'intention jusqu'à ce que certaines conditions soient remplies par la société.
- Le Secrétaire Général ne peut donner l'assurance qu'un nouvel accord avec la société sera trouvé.

(Mesure prise: le SG a communiqué la directive du Président à Sensori AB).

7. Commissions Permanentes

7.1. Commission Permanente des Affaires Africaines.

- Le Secrétaire Général souligne que le Col. Alfred Fuller a travaillé très dur pour organiser la réunion de la CPAA au Cameroun et que, comme on peut le voir dans le rapport soumis par le Colonel Fuller, un budget a été présenté au gouvernement du Cameroun.
- Le Secrétaire Général est convaincu que la réunion aura lieu dans les dates proposées, du 11 au 16 décembre 2016. Il est donc suggéré que les dates soient provisoirement notées dans l'agenda des membres du Bureau Exécutif, qui seront tenus d'y participer.

7.2. Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique. Le rapport présenté par le Lt. Gen. Frank Kao a été distribué aux membres du Bureau.

7.3. Commission Permanente des Affaires Européennes. Le rapport présenté par le Gen. Stanislaw Wozniak a été distribué aux membres du Bureau.

7.4. Commission Permanente des Femmes. Le Président indique avoir rencontré récemment le Maj. Snildal Engen. Il invite le Secrétaire Général à prendre contact avec le Maj. Snildal Engen afin de travailler sur la façon de procéder avec la Commission Permanente des Femmes.

8. Divisions

8.1. Division Santé et Bien-être

- Le Secrétaire Général présente le rapport qui avait été soumis par M. Jos Weerts soulignant que le rapport comprend un ensemble d'objectifs et un calendrier qui permettra à la Division de se développer. M. Weerts s'est vu assuré que le Secrétariat était disponible pour le soutenir dans des tâches administratives et techniques, y compris l'incorporation de la Division Santé et Bien-être sur le site web de la FMAC.
- Le Col. Alfred Fuller (par e-mail avant la réunion) attire l'attention sur les différents et nombreux défis qui préoccupent les associations membres en Afrique au quotidien.

8.2. Division Paix et Sécurité

- Le rapport soumis par le Gen. Stanislaw Wozniak concernant la Division Paix et Sécurité est présenté. Il est noté qu'il a travaillé dur pour rétablir les liens avec l'ONU qui sont important pour la FMAC.

Le Président note que ces Divisions constituent le produit que le FMAC fournira à ses membres. Le financement de leurs projets pourrait être demandé à V-Fonds une fois les Divisions correctement établies.

9. Demandes d'admission

- Il est **CONVENU** que les quatre demandes d'admission seront distribuées aux membres du Bureau Exécutif pour approbation par email. Cela permettra d'éviter aux organisations membres potentielles d'attendre une décision.

(Mesure prise : dispositions pour un vote "hors réunion" prises par le SG)

10. Questions diverses

10.1. Fonds de Développement Asie-Pacifique (FDAP).

- Le Président Adjoint rapporte qu'il a effectué un suivi des questions en suspens relatives au FDAP avec le Col. Lau Kee Siong de Singapour, et ont soumis un rapport au BE.
- Le Secrétaire Général déclare qu'il pourrait être en mesure de rencontrer le Col. Lau Kee Siong à Singapour en juin et continuera alors les discussions.
- Le Président Adjoint suggère que le Président de la CPAP soit également inclus dans les discussions.

(Mesures prise : Dispositions sont prises par le SG pour une réunion à Singapour)

11. Date de la prochaine Réunion

- C'est avec regret que la réunion par conférence téléphonique Skype a été pleine de difficultés techniques affectant un certain nombre de membres du Bureau Exécutif.
- Le Président espère que la prochaine réunion Skype aurait lieu dans de meilleures conditions une fois que les problèmes rencontrés seront identifiés et résolus.
- Néanmoins, un certain nombre de leçons ont été apprises; bien que partiellement réussie sur le plan technique, la réunion a été constructive et prospective.
- Le Président espère qu'une réunion Skype pourra avoir lieu dans un avenir proche. Il ajoute qu'il est également important de se rencontrer en personne et la prochaine occasion devrait être en décembre lors de la réunion de la CPAA au Cameroun. Dans le cas où la réunion de CPAA n'aurait pas eu lieu, une réunion du Bureau Exécutif serait programmée à la même époque.
- Le Président remercie les participants et clôt la réunion à 12h15 (CET).